

VIRAGE VERT :

La municipalité tente de multiples façons de prendre un virage plus vert et de préserver la nature, notre richesse naturelle.

Pour ce faire :

Nous vous invitons à communiquer avec la municipalité afin de nous donner votre adresse courriel, ce qui nous permettrait de vous faire parvenir certaines correspondances par courrier électronique au lieu de papier. Notez que le Bonsecours se fait sous forme de circulaire et livré à tous les domiciles...

POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT

Nous vous invitons à venir déposer vos piles usagées et vos fluo-compact « brûlés » dans des bacs prévus à cet effet au bureau municipal. Ce sont des déchets nuisibles à l'environnement, c'est pourquoi nous devrions en disposer de façon sécuritaire auprès d'organismes spécialisés dans ce genre de récupération.

Nous vous invitons et vous sollicitons fortement à composter au lieu de jeter. Un fort pourcentage de nos vidanges pourraient être ainsi récupérés.

Sur notre site www.ndbonsecours.com vous pourrez retrouver la recette magique pour un compostage efficace. Vous cliquez sur l'icône situé à gauche : Cueillette vidanges et recyclage puis au bas de la page suivant, vous cliquez sur compostage. Vous pourrez visualiser un diaporama vous indiquant la marche à suivre.

Nous vous demandons de RECYCLER. La municipalité adoptera sous peu un règlement qui nous rappelle notre « obligation » de recycler.

Recycler coûte beaucoup moins cher que l'enfouissement. C'est tout le monde qui y gagne..... Les citoyens et la nature ! Ensemble nous pouvons faire une différence !

Nous vous informons que les documents nécessaires à la tenue des séances du conseil sont présentés sur écran. C'est une économie de papier incroyable.

Chaque petit geste compte..... Votre collaboration est un atout essentiel. Merci !



Le Bon Secours

VOLUME 15 NUMÉRO 3 – AOÛT 2009

MOT DU MAIRE

L'été se termine bientôt, les enfants vont bientôt commencer l'école. Sûrement que vous avez tous et toutes profités de votre été ou de vos vacances emballantes en famille. Nous espérons que la qualité de vie à Bonsecours vous a apporté des vacances à la hauteur de vos attentes. L'automne qui vient amène des élections sur tous les sièges.

Le conseil municipal est soucieux des besoins de la population, les chemins en sont une priorité, présentement les travaux se poursuivent sur le chemin St-Hyacinthe Nord et nous tenons à remercier sincèrement les contribuables qui ont acceptés d'aider la municipalité en lui cédant une partie de leur terrain. Des travaux sont également requis sur le chemin Côte Ezilda, nous demandons donc l'appui des contribuables concernés afin de nous permettre d'effectuer ces travaux avant l'hiver.

Le conseil municipal est soucieux de l'environnement, nous sommes fiers d'être la première municipalité de la MRC de Papineau qui a pris un virage vert à la table du conseil, hey oui, nous avons éliminé l'utilisation du papier avec la diffusion des séances du conseil par projecteur numérique.

Les amateurs de chasse sont invités à faire très attention, plusieurs propriétaires de terrains se plaignent que certaines personnes chassent sur leurs terres sans permission, nous vous demandons d'être diplomate, lorsque des enseignes mentionnent qu'il est interdit de chasser. Veuillez les respecter, il va de soit de toujours demander au propriétaire la permission avant de passer sur leur terrain afin d'éviter des disputes ou des désagréments.

2009 nous apportent des élections municipales générales pour tout le Québec. Les contribuables sont invités à vérifier les avis publics qui seront affichés sur le site internet de la municipalité (www.ndbonsecours.com), au bureau municipal et à l'église paroissiale.

Bonne fin de saison à tous et à toutes.

*Votre Maire,
Denis Beauchamp*

BUREAU MUNICIPAL

PIERRE VILLENEUVE

Corporation des Loisirs de la Petite Nation C.L.P.N.

Municipalité Notre-Dame-de-Bonsecours
220A, rue Bonsecours
Tél. : 819-423-5575
Fax : 819-423-5571
Courriel : mun.ndbonsecours@mrcpapineau.com
Site internet www.ndbonsecours.com

Inspecteur en bâtiment et
environnement
Tél. : 819-423-5158
Sur rendez-vous seulement

Lundi au jeudi : 10h00 à 12h00
13h00 à 16h00
Vendredi : Bureau fermé

Votre conseil municipal

Denis Beauchamp, Maire
Luc Beauchamp siège #1
Christiane Perras siège # 2
Karoll Fortier siège # 3
Charles Huneault siège # 4
François Maillé siège # 5
Hélène Berthiaume siège # 6

INSPECTEUR MUNICIPAL

Notre inspecteur municipal est présentement en congé de maladie ; pour toute urgence, vous pouvez joindre
M. Jeffrey Desjardins au :
819-661-3615



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

19, rue Gendron, Fassett

Service gratuit de prêt de livres, revues, cassettes, etc.

Mercredi : 15h00 à 17h00
Vendredi : 19h00 à 21h00

RÉUNION DU CONSEIL

Les réunions du conseil se tiennent le 2^e mercredi de chaque mois à 20H00 au bureau municipal situé au 220A, rue Bonsecours à Montebello (sous-sol de la Caisse populaire). Vous êtes toujours invité(e)s à ces réunions et je vous rappelle que notre ordre du jour comprend toujours un temps pour permettre à chacune et chacun de nous faire connaître ses opinions ou de poser ses questions.

Gala Petite Nation

Le Gala se tiendra à Papineauville le 17 octobre prochain.

Chaque municipalité est invitée à présenter des candidats qui ont œuvrés bénévolement au sein de la communauté.

Le premier critère : Être résident de la municipalité.

Les différentes reconnaissances sont pour :

L'équipe de l'année	Personnalité jeunesse
Personnalité culturelle de l'année	Trophée de la persévérance
L'événement de l'année	Athlète au temple de la renommée
Bâtisseur au temple de la renommée	Athlète junior en sports individuels
Athlète junior en sports collectifs	Athlète senior
Bénévole de l'année en sport	Entraîneur de l'année
Personnalité de l'année	Association de l'année

Nous sollicitons votre collaboration afin de nous soumettre des C.V. de personnalités qui pourraient être en nomination. Pour plus de détails sur les différents postes, vous pouvez communiquer avec Christiane Perras, au 819-423-6262 ou par courriel au perras_c@hotmail.com
Les mises en candidatures doivent être reçues au plus tard le 20 septembre prochain.

Collectif Vigilance Petite Nation

Il y aura une fête populaire organisée par le Collectif le 20 septembre prochain de 11 à 14 hres à l'Eglise de Montebello, afin de souligner l'apport de 6 médecins qui ont œuvrés depuis plus de 25 ans dans notre région.

De la publicité devrait vous être présentée bientôt. C'est à mettre à votre agenda !

Élections municipales : qui se tiendront le 1^{er} novembre prochain.

A tous les 4 ans, vous pouvez exercer votre droit de vote afin d'élire vos représentants au conseil municipal. L'an 2009 est une année d'élection pour toutes les municipalités du Québec. Tous les sièges viennent en élections en même temps. La période de mise en candidature est du 18 septembre au 2 octobre 2009.

Les documents sont disponibles auprès de la directrice générale de la municipalité ou directement sur le site www.ndbonsecours.com

SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIE DU 4 AU 10 OCTOBRE 2009
SOUS LE THÈME : «CHAUFFER SANS Y PASSER!»

Il est important de prendre les mesures de prévention nécessaires pour sauver des vies et limiter les dégâts causés par un incendie.

PRÉVENTION

- ◆ Installer un avertisseur de fumée à chaque étage, vérifier son fonctionnement régulièrement (si c'est un modèle à pile, la vérifier régulièrement) et changer les avertisseurs tous les 10 ans;
- ◆ Installer un extincteur portatif dans la cuisine et apprendre comment l'utiliser et l'entretenir. Il faut s'informer de son fonctionnement à l'achat;
- ◆ Ne jamais fumer au lit;
- ◆ Ne jamais laisser une casserole ou une poêle chauffer sur une cuisinière sans surveillance et être prudent lors de l'utilisation d'appareil de cuisson;
- ◆ Faire installer les appareils de chauffage par des entrepreneurs qualifiés, et les faire inspecter au moins une fois par année;
- ◆ Ranger les chandelles, les allumettes, les briquets et tout autre article de fumeur hors de la portée des enfants;
- ◆ Faire installer et vérifier le panneau électrique par un maître électricien et utiliser les fusibles et les disjoncteurs selon la capacité du circuit (en cas de doute, communiquer avec un électricien);
- ◆ Entreposer les liquides inflammables loin des sources de chaleur et hors de la portée des enfants;

LORS D'UN INCENDIE

Faire sortir immédiatement tous les occupants du domicile selon les procédures prévues dans le plan d'évacuation. Il est important de fermer la porte de la pièce où l'incendie a pris naissance. Par la suite, il faut immédiatement appeler le 9-1-1 ou le service d'urgence de sa municipalité.

Plan d'évacuation : le préparer, le pratiquer

En respectant le plan d'évacuation, il sera possible de savoir si tous les occupants ont été évacués. Si un occupant n'est pas présent au lieu de rassemblement, il faut en informer les pompiers dès leur arrivée sur les lieux.

Il est important d'évacuer les lieux de l'incendie en marchant à quatre pattes pour diminuer les effets de la fumée qui est toxique et responsable de plusieurs décès.

Il ne faut jamais retourner dans un immeuble en flammes, même pour porter secours à un proche.

Si les vêtements d'une personne prennent feu, cette dernière doit s'immobiliser, se jeter au sol et rouler sur elle-même (arrête-tombe-roule)

APRÈS UN INCENDIE

Le citoyen doit appeler son assureur pour l'informer des dommages et conserver tous les reçus des dépenses effectuées à la suite de l'incendie.

Pour sa propre sécurité, il doit attendre d'avoir reçu l'autorisation des pompiers avant de réintégrer son domicile. L'autorisation peut être orale ou écrite (certains services de pompiers remettent un formulaire de remise de propriété).



Directeur incendie :	Daniel Bisson	
Directeur adjoint :	Claude Joubert	
Capitaine :	James McAdam	
Pompiers :	Jacques Larente	Jean-Pierre Prud'Homme
	Michel Bergeron	Alain Lavergne
	Martin Lavergne	Simon Lavergne
	Charles Patrice	François St-Amour
	Alain St-Germain	Terry Larouche
	Jeffrey Desjardins	

Vous désirez vous joindre à l'équipe, communiquez avec Daniel Bisson au 819-423-6943

PERMIS DE BRÛLAGE

Ne jamais laissé un feu à ciel ouvert sans surveillance... un permis de brûlage doit être demandé auprès du chef de la brigade de Fasset Daniel Bisson au 819-743-1489 et cela pour tout le territoire de la municipalité Notre-Dame-de-Bonsecours.

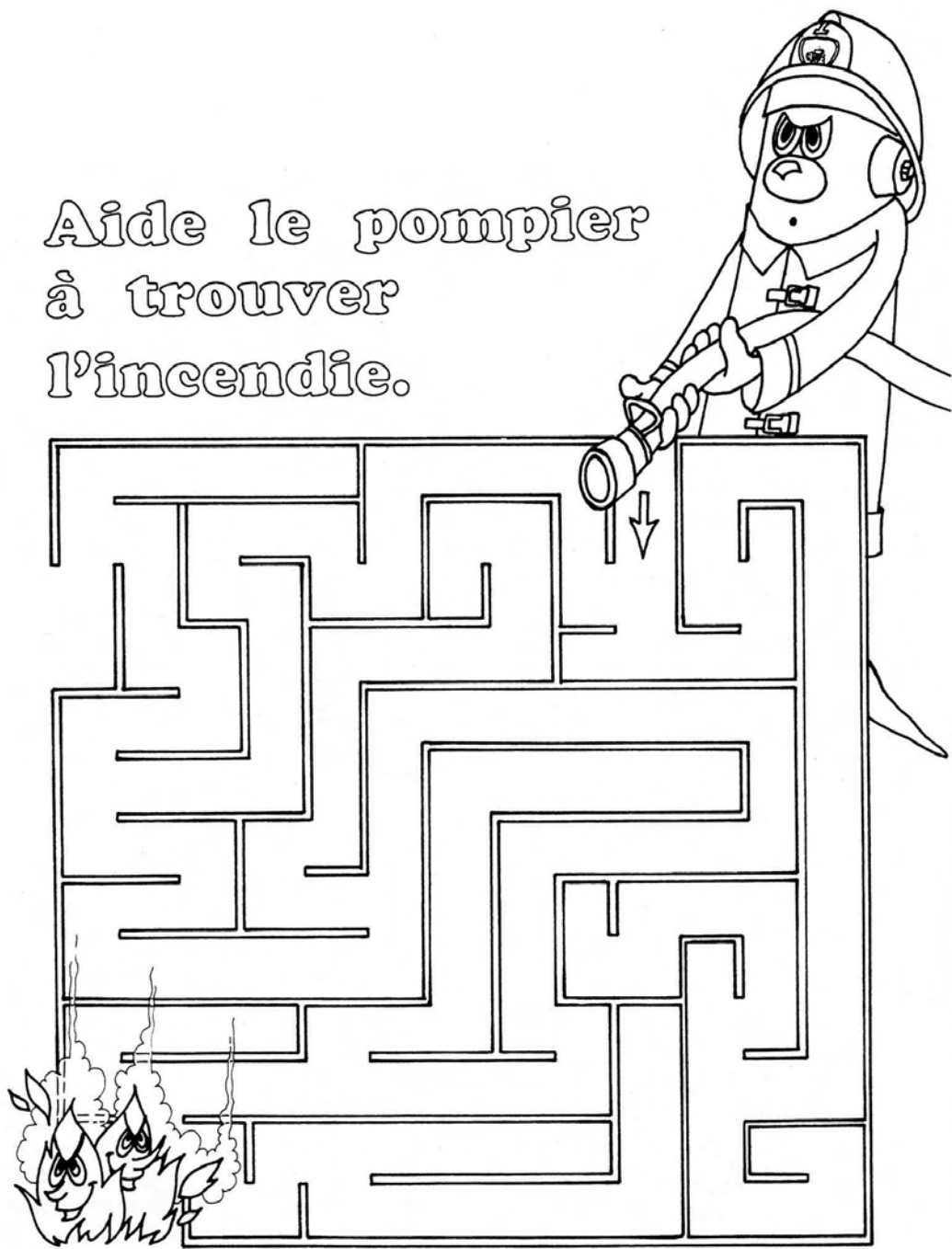
Mot du Directeur incendie

*En début de cette saison remplie de couleurs, il est temps de penser au froid de l'hiver qui arrivera très bientôt. L'hiver est signe de chauffage et cette saison amène malheureusement beaucoup de risques d'incendie dûs au chauffage d'appoint et cheminées mal entretenues. Pour votre sécurité est celle de vos êtres chers, il est **très important** de faire vérifier votre chauffage d'appoint et votre cheminée par un expert. Un truc simple de prévention : effectuer la vérification de vos détecteurs de fumée et changer les piles en même temps que s'effectue le changement d'heure.*

Prenez note qu'il est essentiel de vous conformer au règlement municipal en vigueur concernant les détecteurs de fumées. La directrice générale se fera un plaisir de vous remettre une copie sur demande. Il est important de savoir que ce règlement a été adopté selon les nouvelles normes incendies.

Daniel Bisson, Directeur du service incendie de Fasset et Notre-Dame-de-Bonsecours.

Aide le pompier
à trouver
l'incendie.



Souviens-toi,
le pompier c'est ton ami.

